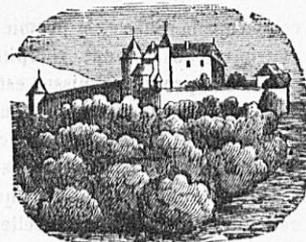




LA GRUYÈRE



ABONNEMENTS
Suisse... 1 an, Fr. 4 50
... 6 mois, 2 50
Etranger... 1 an, 9 —
... 6 mois, 5 —
payable d'avance.

JOURNAL INDEPENDANT, POLITIQUE ET AGRICOLE

ANNONCES

Paraissant le mercredi et le samedi

Supplément bimensuel gratuit : *L'ÉCHO LITTÉRAIRE*

Canton, une seule insertion, 15 c.; annonces répétées, 10c. Suisse, 15 c. Etranger, 20 c. la ligne ou son espace. RÉCLAMES : 80 c. la ligne. Pour annonces et réclames ex-cantonaux, s'adr. à l'Agence de publicité Haenstein & Vogler, à Fribourg, ou à ses succursales.

Prix du numéro : 5 cent.

IMPRIMERIE ET ADMINISTRATION : Rue du Tir 131, BULLE.

On s'abonne dans les bureaux de poste.

HORAIRE D'HIVER : Bails, dép. 6⁰⁰ 10⁰⁰ 2²⁵ 5¹⁵ 8⁰⁰ — Bulle, arr. 8⁵⁵ 1¹⁵ 4⁰⁰ 7⁵⁰ 10⁵⁵

BULLE, le 17 février 1903

Commerce et industrie.

La Suisse doit-elle exposer à Saint-Louis? Les statistiques d'exportation et d'importation, qui viennent d'être publiées par le département du commerce de la Confédération suisse, montrent que, à part la Grande-Bretagne, les Etats Unis sont les meilleurs clients de la Suisse au point de vue commercial, et elles font ressortir l'augmentation constante de l'exportation des marchandises suisses aux Etats Unis. Alors que ces mêmes statistiques montrent que les exportations de la Suisse en France et en Allemagne dépassent de beaucoup celles faites aux Etats-Unis, elles montrent aussi que les chiffres de l'importation faite par ces deux pays en Suisse est d'environ quarante pour cent supérieur à ceux de ses exportations, laissant ainsi une balance de quarante pour cent en faveur de la France et de l'Allemagne et par conséquent au détriment de la Suisse.

Les chiffres suivants prouvent ce que nous avançons :

	Importation.		
	1899	1900	1901
Allemagne	342,683,799	350,356,374	316,392,135
France	213,932,969	207,353,839	205,540,811
	Exportation.		
	1899	1900	1901
Allemagne	198,580,847	201,573,146	192,445,724
France	96,287,581	109,923,188	109,237,288

Mais non seulement la balance du commerce, qui se fait entre ces différentes nations, est contre la Suisse, mais encore, et particulièrement en ce qui concerne l'Allemagne, les exportations de la Suisse diminuent sans cesse.

FEUILLETON DE LA GRUYÈRE 19

LA PATRICIENNE

par J.-V. WIDMANN
Traduit de l'allemand par P. CÉSAR.

Quoique doué d'un esprit extraordinairement clair et net, la jeune patricienne ne voulait pas s'expliquer la nature de ce qui l'agitait. Elle attribua ce trouble intérieur à sa tendresse fraternelle qui s'effarouchait de l'influence qu'un étranger avait prise tout à coup sur Amédée, lequel avait toujours été pour ainsi dire sous sa direction exclusive. A partir de cette heure, chaque fois que l'on prononçait seulement le nom de Jean Almeneur, elle raisonnait ainsi l'émotion qui s'emparait d'elle, et bientôt, à cause du chagrin qu'elle disait ressentir en se voyant reléguée au second plan dans les affections de son frère, il lui sembla éprouver comme une sorte de haine pour le précepteur.

Mais elle devait faire une autre expérience de même nature, plus surprenante encore. Tous les huit jours, ses amies et elle s'invitaient à tour de rôle pour prendre en commun une tasse de café, assaisonnée de friandises et de gais propos.

Cette fois, c'était Dongaldine qui recevait. Déjà vers

Jetons maintenant un coup d'œil sur les chiffres des relations commerciales de la Suisse avec les Etats Unis.

	ÉTATS UNIS			
	Importation.		Exportation.	
	1899	1900	1901	1902
Importation.	61,183,614	57,069,617	61,309,800	
Exportation.	91,688,535	95,744,629	87,930,909	107,000,000

On remarquera tout de suite, que chaque année, la balance est largement en faveur de la Suisse, et les derniers chiffres, qui viennent seulement de paraître, de l'exportation avec les Etats Unis pour 1902, montrent une augmentation de 20 millions sur ceux de 1901. Chaque année la Suisse retire donc approximativement un bénéfice moyen de 25 % de ses relations commerciales avec les Etats-Unis.

Ces chiffres placent les Etats-Unis largement au second rang des tributaires de la Suisse, immédiatement après l'Angleterre, et le pourcentage du surplus de l'exportation sur l'importation est encore plus considérable pour l'Amérique que pour l'Angleterre.

La perspective de l'avenir, pour des relations aussi bonnes, est donc des plus brillantes. La grande prospérité et la richesse toujours croissante des Etats-Unis sont des garanties incontestables que la demande des produits suisses ne fera qu'augmenter, et la révision prochaine des tarifs douaniers américains contribuera aussi largement à cette augmentation.

Il n'y a aucune raison de craindre que des dissensions politiques entre la Suisse et les Etats-Unis viennent troubler les relations commerciales qui existent déjà.

Deux républiques cœurs, avec des constitutions

deux heures de l'après-midi, toutes ces demoiselles, de noble race, arrivèrent chez M. Fininger, qui à pied, qui dans les excellents cabs de leurs pères. Le salon se remplit d'une jolie société de visages frais et roses.

On ne pourrait rien imaginer de plus gracieux que ces belles jeunes filles babillant entre elles ainsi que des oiseaux. Dans ce monde-là, la beauté, chez la femme, n'est pas chose rare. Les parents vivent dans les plus favorables conditions pour avoir de superbes enfants. Toutes ces familles, en outre, passent l'été dans leurs splendides maisons de campagne et ne rentrent à Berne qu'à la fin de l'automne. Naturellement, en menant une telle existence, mi-bourgeoise et mi-campagnarde, le noble seigneur n'a pas l'occasion d'éparpiller ses forces aux quatre vents des ciels. Il ne s'est pas ruiné la santé du corps, et on ose hardiment en conclure que les jeunes rosées de ces jeunes filles dénotaient la vie sobre et réglée de leurs ancêtres. De plus, le mélange des races gauloise et germanique, grâce à de nombreux mariages, avait produit à travers les générations un type de figure plus fin et plus beau. Et si l'on ajoute que ces demoiselles ignoraient les soucis et les misères, que leur jeunesse s'écoulait paisiblement, sans que l'étude de quelques arts en pût assombrir le cours, on se représentera aisément le groupe charmant que devait former une dizaine de ces filles d'Eve, rassemblées autour d'une table couverte de café odorant et de gâteaux savoureux. C'était comme un coin de paradis.

et une politique presque identiques, situés sur deux hémisphères différents, doivent, dans l'ordre des choses, rester en bonne harmonie.

Un incident des plus heureux, que l'on peut considérer comme une garantie de plus de l'amitié durable des deux pays, est la récente nomination, comme ministre des Etats-Unis en Suisse, du Dr David Hill, habile diplomate et homme d'Etat consommé, qui fut pendant plusieurs années premier secrétaire aux Etats Unis.

Les relations commerciales et politiques entre la Suisse et les Etats Unis dont nous venons d'exposer brièvement la situation, sont si satisfaisantes que ces deux pays ne doivent reculer devant aucune précaution honorable et raisonnable, ayant pour but d'en assurer la continuation. Ce soin incombe tout particulièrement à la Suisse, qui bénéficie si largement de ces relations. Pour elle le plus grand danger, et pour ainsi dire le seul danger vient de la concurrence des autres nations européennes sur le marché américain. Les exportations étrangères aux Etats Unis, résultat forcé du développement de la fortune de ce pays, augmentent avec une rapidité incroyable; déjà la compétition entre les producteurs et exportateurs étrangers, sur les marchés des Etats-Unis, est des plus fortes. La Suisse doit donc à elle-même, à la prospérité de ses manufactures, à ses producteurs et à ses exportateurs, de prendre toutes les mesures nécessaires pour maintenir la situation actuelle de ses affaires et même pour les augmenter.

Quel est le meilleur et le plus efficace moyen pour atteindre ce but? Demandez à des manufacturiers ou à des marchands, dont les affaires sont en prospérité, quelles sont les raisons de leurs succès, ils vous répondront: Premièrement l'excellente qualité des objets manufacturés ou offerts au public. Deuxièmement: la publicité. En ce qui

Dans leurs conversations, toutefois, elles ne s'occupaient pas que des choses du ciel. Loin de là. Elles restaient même très volontiers sur la terre. Ce n'était pas dans leur tempérament de monter aux régions de l'idéal. Les amies de Dongaldine laissaient ces jouissances à quelques dames de leur monde, qui se réunissaient pour lire le Dante, que commentait un professeur. A coup sûr, ces exquises croquennes de pâtisseries avaient tort de se moquer de leurs aînées. Mais, comme elles savaient jaser, chacune disant ce qui lui venait à l'esprit! Et l'eau coulait gaîment, en légers clapotis, sur les roues du moulin, une eau limpide, nullement trouble, car, lorsque l'âme est pure, le langage l'est aussi.

Certains bruits, depuis les derniers jours, donnaient beaucoup à parler à ces gentes demoiselles. On racontait qu'un jeune patricien aimait à la folie l'enfant merveilleusement belle d'un simple tailleur. Les parents avaient voulu les séparer. La jeune fille était partie pour un pensionnat de la Suisse française. Mesure inutile! Lui, avec la permission de son père, s'en était allé à Lausanne pour y continuer ses études. Or, comme le pensionnat n'était pas très éloigné de cette dernière ville, les deux amoureux avaient aussitôt renoué des relations. L'enfant du pauvre tailleur venait de rentrer à Berne, suivie de près par le jeune patricien, et il y avait grande apparence que leur amour finirait par triompher des préjugés qui s'opposaient à leur union. (A suivre.)

IBOURG

QUE

1903

Genève

ectateurs : 2 fr.

lissement.

ce du bal sera sévère.

MWAY

Bulle.

campagne que, depuis

le, dont il est proprié-

0 cent. — Fondues.

TORRIANI

POUDRE MAYOR

POUDRE MAYOR

l. Marque déposée.

A. PANCHAUD, Vevey.

e partout.

hismales.

le capsicum, recomman-

nés par les médecins, il

la marque suisse em-

fait de capsicum et dou-

and succès dans les cas

douleurs des membres

es Barras & Gavin.

mettent à la ménagère

réparation d'une cuisine

convenue et bon marché.

es dégustations compara-

es la convaincront que

par conséquent, je les re-

risset, Marsens.

CAFÉ

ait, c'est ainsi que des

m'écrivent.

Fr. 4.30

> 5.90

> 7.40

> 8.70

> 9.60

> 9.80

Chaque acheteur a le

échant. et s'il n'est pas

prends la march. à mes

iger, dépôt de fabr.,

Boswil.

FRÈRES, IMP.-ÉDITEURS

concerne la Suisse, la première de ces questions se trouve absolument remplie. La qualité supérieure des produits suisses est, en effet, bien établie. Il n'y a donc que la seconde réponse qui mérite notre attention, la publicité. La qualité des marchandises et la publicité sont deux éléments qui ne peuvent se séparer et qui doivent marcher de front. Peu importe l'excellence des marchandises, une réclame intelligente est absolument nécessaire pour assurer sa vente. En d'autres termes, un article, pour être vendu, ne peut compter que d'une façon très limitée sur son propre mérite. Ce mérite doit être dévoilé aux foules par la publicité et de la réclame.

Les façons de faire de la publicité se comptent par milliers, on en fait par la presse, par les affiches, par les enseignes, etc., et de bien d'autres façons plus sensationnelles, qu'il nous est inutile d'énumérer. De toutes les méthodes préconisées jusqu'ici, celle qui est reconnue pour donner les meilleurs résultats, c'est l'exposition, dans les palais des grandes expositions internationales, des objets que l'on veut lancer dans le commerce. Naturellement, les articles qui sont soumis à cette publicité doivent avoir un réel mérite, comme nous l'avons déjà dit. Placés sous les yeux de milliers de passants, ils seront examinés attentivement, touchés, comparés avec les articles similaires d'une autre fabrication, et ils seront soumis à toutes les expériences que l'intelligence peut suggérer aux intéressés.

L'Angleterre, la France et l'Allemagne ont déjà voté de grands crédits et nommé des commissaires pour l'Exposition internationale de St-Louis en 1904, comme elles le font toujours pour toutes les grandes expositions. La Belgique également a accepté d'y participer officiellement.

Le gouvernement suisse avait donné pour l'exposition de Chicago, en 1893, une somme de 275 mille francs; pour l'exposition de Genève, en 1896, une somme de 1 million; et enfin pour l'exposition de Paris, en 1900, une somme de 1 million 650,000 fr.

Comme conclusion, il ressort des arguments et des chiffres que nous venons de citer, que le gouvernement suisse, en tant que gouvernement suisse, et en tant qu'agent de son peuple, devrait être représenté officiellement à l'exposition de St-Louis, par une participation en rapport avec sa dignité, son histoire et son influence dans le monde industriel et commercial.

CONFÉDÉRATION SUISSE

Tarif douanier. — Le département des douanes adresse aux cantons frontières une circulaire les priant de lui transmettre, à l'occasion des négociations des nouveaux traités de commerce, les vœux des communes frontières en ce qui concerne les besoins du petit commerce journalier.

Le traitement des employés postaux. — Le comité central de la Société fédérale des employés des postes, télégraphes et douanes a adressé il y a quelques mois aux Chambres fédérales une pétition demandant une augmentation de traitement en faveur de diverses catégories d'employés postaux.

Le Conseil fédéral a décidé de proposer le rejet de cette pétition, qu'il estime non fondée. Le Conseil fédéral exprime à cette occasion l'espoir que les employés postaux reconnaîtront l'importante amélioration économique que leur procure la nouvelle loi sur les traitements des employés fédéraux et qu'ils se tiendront pour satisfaits. L'opinion publique, ajoute-t-il, considère de plus en plus la situation financière des employés postaux comme privilégiée vis-à-vis de celle des nombreux employés des administrations cantonales et communales.

C'est le Conseil des Etats qui aura la priorité pour l'examen de cette pétition.

Colis postaux. — On se plaint, dans la Suisse française, des retards continus et considérables dans le transport des colis postaux en France; cet état de choses dure depuis plusieurs années. Comme il n'est pas possible de rendre la poste responsable des dommages qui en résultent, ce sont les intéressés qui les supportent entièrement.

Nous apprenons qu'une démarche officielle va être demandée à l'administration des postes suisses et les personnes intéressées sont informées qu'elles peuvent adresser toutes réclamations bien constatées à M. Bergier, président de la Société industrielle et commerciale, à Lausanne.

L'état major du 1^{er} corps. — Voici pour 1903, la répartition des officiers d'état-major dans le 1^{er} corps d'armée :

1^{er} corps d'armée : chef d'état-major, colonel Audéoud; officiers d'état-major, colonel de Pury, major de Meuron, capitaine Bridel (officier de chemin de fer).

1^{re} division : lieutenant-colonel Galiffe, chef d'état-major; 2^e officier d'état-major, capitaine Vuilleumier.

2^e division : major Lardy, chef d'état-major; 2^e officier d'état-major, capitaine Potterat.

Fortifications de St-Maurice : capitaine de Perrot.

Berne. — *Les armes à feu.* — Deux jeunes garçons, Amédée Mahon, âgé de six ans et demi, et son cousin, Al. Prétat, âgé de six ans, jouaient vendredi après-midi avec un fusil de chasse trouvé dans un coin de la cuisine, chez leur grand-mère, à Bressaucourt. L'arme était chargée; le coup partit et tua le jeune Prétat.

Schwytz. — La semaine dernière, au moment où un jeune couple voulait se rendre à l'église d'Einsiedeln, pour se livrer à des exercices de dévotion, comme il le faisait chaque jour depuis son arrivée à Einsiedeln, un gendarme a arrêté les deux jeunes gens. L'amoureux était un garde-chasse d'Alsace qui a enlevé une jeune fille mineure et dont la fuite a été signalée par une plainte des parents. Le couple ne pensait guère qu'on les découvrirait dans un endroit comme Einsiedeln.

Genève. — Le gouvernement offre une participation financière de 20 millions de francs en faveur du projet de la ligne ferrée de la Faucille.

ÉTRANGER

France. — M. Arthur Ranc, ancien sénateur, de la Seine, a été élu dimanche sénateur de la Corse, par 501 voix contre 216 à un candidat local. M. Ranc remplace M. Combes, président du conseil, qui, deux fois élu sénateur, avait opté pour la Charente Inférieure.

— Le produit des impôts et revenus indirects et des monopoles pendant le mois de janvier dernier, en France, présente une plus-value de 4,848,800 fr. par rapport aux évaluations budgétaires, et une augmentation de 6,237,800 fr. par rapport aux recouvrements de janvier 1902.

Belgique. — Rubino se pourvoit en cassation contre le jugement qui le frappe des travaux forcés à perpétuité. Ce pourvoi a des chances d'être admis, par le fait que les débats ont dû être interrompus pendant trois jours, par suite de l'indisposition d'un des membres du jury.

Maroc. — La colonne expéditionnaire pour Taxa sous le commandement du ministre de la guerre, El Menebhi, se trouvait le 7 à huit heures de marche de Fez. De nombreuses désertions sont signalées dans cette colonne composée de 4000 hommes. La capture du prétendant est de plus en plus douteuse. On dit que Bou-Amama viendrait

du Sud au secours de Bou-Hamâra. Rien n'est encore venu confirmer cette information.

CANTON DE FRIBOURG

Elections communales. — Le renouvellement du Conseil communal de la ville de Fribourg se fera dans le calme, sans lutte, les divers groupes politiques ayant convenu d'une entente, c'est-à-dire de maintenir la composition actuelle du Conseil. On sait que ce dernier comprend 4 membres du parti conservateur, 3 du parti radical et 2 du Bien-public.

Le désir d'éviter les luttes parfois violentes et mesquines, surtout au point de vue communal où les individus sont souvent plus discutés que les choses, a prévalu à Fribourg. C'est là de la bonne politique et les intérêts de la commune ne s'en trouveront que mieux.

Mais nous apprenons que deux demandes de votation d'après le principe proportionnel ont été déposées dans le terme légal au bureau du Secrétariat communal. L'une, signée par 25 citoyens, émane de l'Union ouvrière socialiste, l'autre, signée par 54 citoyens, représente des éléments de tous les partis, mais principalement du parti conservateur gouvernemental. Il résulte donc de ce fait que l'entente sera probablement rompue et que les élections auront lieu d'après le système proportionnel prévu par la loi.

Lots Ville de Fribourg. — Samedi a eu lieu à la Maison-de-Ville le quarante neuvième tirage des séries du 14 février 1903; sont sorties les séries suivantes :

677	825	1853	1873	2262	2472	2483
2755	2801	3028	3056	3068	3185	3353
3378	3930	4474	4503	4954	5123	5385
5473	5873	6133	6279	6294	6397	6436
6734	7089	7106	7308	7435	7838	7941
8732	8782	8802	9079	9090	9247	9308
9564	9676	9697	9701	10047	10086	10110
10255	10272	10304	10710.			

Le tirage des lots aura lieu le 14 mars prochain.

Morat. — A Morat, les partis paraissent vouloir maintenir pour une nouvelle période le compromis passé il y a quatre ans. Il n'y aurait ainsi pas de lutte le 8 mars pour les élections communales.

Bonne capture. — MM. Bosset, préfet à Avenches, Pochon, garde-pêche, Pierre Bossy, un intrépide chasseur de Loutres, à Chenaleyres, ont capturé la semaine dernière, dans l'ancienne Broie, une loutre femelle dont la poursuite a été difficile. La Broie était couverte d'une couche de 10 à 12 cm. de glace qui paralysait les efforts des chiens. M. Bossy en est à sa 76^e loutre.

Examens d'apprentis 1903. — Les examens d'apprentis, prévus par notre loi cantonale du 14 novembre 1895 sur la protection des apprentis, auront lieu cette année de la manière suivante :

Pour les modistes, les 10 et 11 mars, les jardiniers les 23 et 24 avril et toutes les autres professions les 27, 28 et 29 avril.

Ces examens, qui ont lieu autant que possible à Fribourg, comprennent une épreuve pratique, travail exécuté sous les yeux des experts, un examen scolaire et un examen de dessin.

Les apprentis reçoivent pendant les trois jours que durent ces examens, pension et logement gratuitement.

Les inscriptions sont reçues à l'Office central des apprentissages, Musée industriel, d'ici au 1^{er} mars.

(Communiqué.)

Banque. — L'assemblée générale des actionnaires du Crédit Cantonal de Fribourg, a ratifié les comptes de cet exercice et a décidé que les dividendes disponibles s'élevaient à 86,394 fr. 22.

Le dividende de 5 % sur les actions et à 5 % sur les coupures de 30 fr. et ceux de 100 fr.

M. Jean Gillet, a été nommé administrateur.

Société de Gruyère. — L'assemblée générale ordinaire de la Société de Gruyère, tenue dimanche, à l'Hôtel de Ville, a été présidée par M. Léon Pasquier, président, M. François Pasquier, vice-président, et M. Jean Pasquier, secrétaire. M. Léon Pasquier a été élu président pour l'année 1903. M. François Pasquier a été élu vice-président pour l'année 1903. M. Jean Pasquier a été élu secrétaire pour l'année 1903.

L'assemblée a décidé de tenir sa prochaine séance en mai ou juin prochain, à l'occasion de la fondation de la Société de Gruyère. M. Léon Pasquier a été élu président pour l'année 1903. M. François Pasquier a été élu vice-président pour l'année 1903. M. Jean Pasquier a été élu secrétaire pour l'année 1903.

Tarif douanier. — L'assemblée générale des actionnaires de la Société gruyérienne de Gruyère, a décidé que les dividendes disponibles s'élevaient à 86,394 fr. 22.

(votation du 15 mars) M. Léon Pasquier a été élu président pour l'année 1903. M. François Pasquier a été élu vice-président pour l'année 1903. M. Jean Pasquier a été élu secrétaire pour l'année 1903.

Menus prop. — L'assemblée générale des actionnaires de la Société gruyérienne de Gruyère, a décidé que les dividendes disponibles s'élevaient à 86,394 fr. 22.

Toutes ces inscriptions ont été faites et les examens ont commencé. M. Léon Pasquier a été élu président pour l'année 1903. M. François Pasquier a été élu vice-président pour l'année 1903. M. Jean Pasquier a été élu secrétaire pour l'année 1903.

Le vertueux... Veveyse, de la Gruyère... ces bulloises... solde par un déficit... Ce chiffre semblerait... que ce journal a... pense extraordinaires... pense motivées

GRUYÈRE

Banque. — L'assemblée générale des actionnaires du *Crédit Gruyérien*, tenue le 7 février dernier, a ratifié les comptes de 1902. Le résultat de cet exercice est très satisfaisant, le bénéfice disponible s'élevant, déduction faite de 10,000 francs portés comme réserve d'amortissements, à 86,394 fr. 22.

Le dividende de 1902 a été fixé à 6 % pour les actions et à 5 % aux parts de fondation, de sorte que les coupons d'actions sont payables par 30 fr. et ceux de parts par 5 fr.

M. Jean Gillet, ancien député, à Montbovon a été confirmé comme président du Conseil d'administration.

Société de secours mutuels de la Gruyère. — Cette philanthropique société a tenu dimanche, à l'Hôtel du Lion d'Or, son assemblée générale ordinaire. 56 membres ont répondu à l'appel du Comité. Les comptes de l'exercice ont été ratifiés; ceux-ci présentent une augmentation de fortune de 61 fr. Il a été payé en 1902, 51 bons d'indemnités se montant à 2894 fr. 25.

L'assemblée a décidé en principe de célébrer, en mai ou juin prochain, le cinquantenaire de la fondation de la société.

M. Léon Pasquier est confirmé comme président, M. François Félix, démissionnaire, est remplacé au comité pour M. B. Souwey, ancien chef de gare à Bulle.

Tarif douanier. — Sous les auspices de la Société gruyérienne d'économie agricole, des conférences seront données sur les tarifs douaniers, (votation du 15 mars), par M. Aug. Barras, délégué à l'Union suisse des paysans, dans chaque chef-lieu de Justice de paix de la Gruyère, dans l'ordre suivant:

Vaulruz, mercredi 18 février, 8 1/2 h. du soir, à l'Hôtel-de-Ville;

Vuippens, vendredi 20 février, 8 h. du soir, à l'auberge communale;

Epagoy, samedi 21 février, à 8 h. du soir, à l'auberge de la Croix-Blanche;

Albeuve, lundi 23 février, à 2 h. de l'après-midi, à l'auberge communale;

La Roche, samedi 28 février, à 8 h. du soir, à l'Hôtel-de-Ville;

Charmey, dimanche 1^{er} mars, 2 h. après midi, à l'hôtel du Sapin;

Bulle, dimanche 8 mars, 8 h. du soir, à l'Hôtel-de-Ville.

Menus propos. — Pendant deux jours le bonhomme Hiver a tenté de prendre sa revanche. Un vilain brouillard masquait le soleil, une pluie froide tombait par intermittence, la boue transformait les routes en cloaques et la grippe, toujours plus active, nous guettait à la porte. C'en était fait des beaux jours.

Aujourd'hui le temps paraît plus clément. Attendons.

Toutes ces intempéries n'ont pas découragé les amateurs de musique que deux breaks au complet, ont conduit dimanche soir à Broc pour assister au concert donné par le « Frohsinn ». On nous dit qu'il y avait salle comble et que le programme a été consciencieusement exécuté.

Le vertueux *Messageur de la Gruyère, de la Veveysse, de la Glâne, etc.*, parlant des finances bulloises constate que le budget pour 1903 solde par un déficit de 7120 fr. C'est vrai.

Ce chiffre semble lui paraître énorme car il s'écrie aussitôt: « Toujours des déficits ». Mais ce que ce journal a bien soin de taire, ce sont les dépenses extraordinaires, causes de ce déficit, dépenses motivées s'il en fut: canalisations, établis-

sement de douches dans les bâtiments scolaires, élargissement de la rue de la Sionge, embellissement de la ville, travaux devisés à 11 000 fr.

Tout cela en face d'un déficit de 7120 fr. Nous comprenons l'écoeurement du *Messageur* à cette constatation, car comment trouver un corrélatif aux budgets cantonaux qui bouclent chacun sait comment.

« Le vent n'est pas aux économies chez les radicaux, continue le bienveillant *Messageur*, et notre administration avancée de Bulle ne sait pas ce que c'est qu'un bon dans son budget. On aurait besoin de quelques freins pour assagir nos édiles dans leurs finances. »

Elle est délicieuse celle-là!

Parlons donc un brin de l'esprit d'économie qui règne dans l'administration cantonale, chez vos patrons, voulez-vous, confrère? Passons le *Germano* et le *Village suisse*, de si fraîche mémoire, qui ont coûté à l'Etat la bagatelle de quelques centaines de mille francs et ont en outre fait nombre de dupes attirées par les fallacieux rapports des trop célèbres financiers qui patronnaient ces entreprises dans notre canton. Sont-ce les radicaux qui ont lancé, exploité ces affaires véreuses, jetant le dièdre sur le pays?

Et les millions engloutis dans les eaux de la Sarine, à Thusis, à Montbovon, combien rapportent-ils? Voilà le vrai vent de l'économie!

Sont-ce des maîtres de cet acabit que vous nous souhaitez comme freins pour assagir nos édiles? Certes, il vous sérait que nos édiles fassent vis-à-vis à vos fameux financiers gouvernementaux dans le lamentable quadrille où l'argent du peuple est dilapidé, les intérêts personnels favorisés, nos finances cantonales bouleversées et compromises par votre politique.

Un point encore, confrère. Puisque vous parlez finances, serait-il indiscret de vous demander quelques renseignements sur le résultat du dernier emprunt de 7,500,000 fr. (les radicaux l'ont-ils voté celui-là?) dont la souscription devait être close le 15 janvier déjà? Cet emprunt est pourtant votre œuvre, messieurs les conservateurs!

O les sages financiers! Nous vous les laissons pour compte, naïf confrère, ils nous sont plus utiles chez vous qu'ailleurs.

Toujours la poutre et la paille.

ÉTAT CIVIL DE BULLE

Mois de janvier 1903.

Naissances:

Nicola, Blanche-Marie-Pauline, fille de Henri, Novarre Italie). — Thurler, Paul-Benoit, fils de Joseph, de Ballegarde. — Torriani, Adèle-Marie-Madeleine, fille de Louis, de Bulle et Rancate (Tessin). — Morel, Jeanne Yvonne, fille de Clément, de Mézières (Glâne). — Donse, Joseph-Emile-Raphaël, fils de Firmin, d'Arconciel. — Overney, François-Louis, fils de Joseph, de Cerniat. — Roniller, Joséphine-Reine, fille de Louis, de Sommentier. — Cestella, Elisabeth Rosalie, fille d'Urbain, de Gruyères et Fribourg. — Burckard dit Picard, Claire-Germaine, fille de Moïse, de Pontarlier, dép. du Doubs (France).

Décès:

Seydoux, Marie-Marguerite, de Sommentier, Sâles et Vaulruz; 79 ans. — Murner, Jean-Samuel, de Reichenbach (Berne); 44 ans. — Castella, Marie-Louise, de Gruyères et Fribourg; 22 mois. — Olgiatti, Jean-Baptiste, de Viggin (prov. de Côme, Italie); 57 ans. — Aebberhardt, Hedwige, de Jeggendorf (Berne); 3 ans 5 mois. — Marchon, Joséphine-Marie-Madeleine, de Vuisternens-en-Ogoz; 62 ans. — Wasserfallen, Théophile, de Ferenbalm (Berne); 48 ans. — Wicht, Jean-Baptiste, d'Ependes; 52 ans. — Simonet, Claude-Pierre-Alfred, dit Morel, de Lyon, 71 ans. — Desbiolles, Marie-Emilie, de Bulle et Bionnens, 44 ans. — Monlet, Amédée-Henri, de Sorens et d'Avry-devant-Pont, 20 mois.

Mariages:

Tendon, François, de Pont (Veveysse) et Raffieux, Eugénie, de Villarbency.

VARIÉTÉS

Le supplice du fouet.

Des bruits sensationnels ont couru à Londres

depuis quelque temps sur des scandales qui se seraient produits dans le régiment des grenadiers de la garde, dont le colonel a dû donner sa démission. On avait déclaré que le roi était intervenu et que lord Roberts avait offert sa démission, ce qui est inexact; mais ce qui n'a pas été démenti, c'est ceci: dans le régiment des grenadiers de la garde, les officiers au-dessous du grade de capitaine ont l'habitude de constituer entre eux une cour martiale qui juge des fautes commises, tant au point de vue social que militaire, par ces officiers.

Un officier condamné par cette cour est fouetté par ses camarades. Dernièrement, trois jeunes officiers de famille noble — et au nombre d'entre eux le fils du duc de Wellington — durent subir cette punition barbare; ils s'en plaignirent auprès de leurs pères, qui protestèrent à leur tour auprès de lord Roberts. La démission du colonel en fut la conséquence.

Le *Times* publie une lettre du contre-amiral Cochrane, homme des plus respectés, qui confirme absolument ce qui précède en racontant le traitement abominable qu'a dû subir son propre neveu dans le même régiment des grenadiers de la garde. Voici un extrait de cette lettre du contre-amiral Cochrane:

« J'ai eu au régiment (celui des grenadiers de la garde) un neveu qui s'est vu dans la nécessité de prendre sa retraite à la suite de l'injustice que ses chefs ont manifestée à son égard.

Dans ce régiment et, heureusement pour la réputation de notre armée, dans ce régiment seul, il existe depuis quelques années un système, que l'on accepte maintenant comme traditionnel, lequel consiste à traduire devant un soi-disant conseil de guerre, composé des officiers au-dessous du grade de capitaine, les jeunes officiers inculpés de fautes plus ou moins graves.

C'est le lieutenant le plus ancien en grade qui est chargé, selon l'usage, de convoquer ces « conseils de guerre », lesquels se composent d'un président et de deux membres, la présence de tous les autres officiers du bataillon au-dessous du grade de capitaine étant de rigueur.

Le châtement consiste en de formidables coups de canne sur la partie inférieure du dos mise à nu, le nombre des coups étant de six à quarante. Un jeune officier auquel avait été infligée l'année dernière la peine de quarante coups, s'est évadé en subissant ce cruel supplice. Six coups seulement suffisent d'ailleurs souvent pour faire couler le sang. L'inhumanité de ces procédés est encore plus évidente lorsqu'on sait que tous les officiers assistant au conseil de guerre se voyaient dans l'obligation de donner les coups à tour de rôle — si le nombre prescrit de coups était suffisant — et que l'on devait, sous peine de recevoir soi-même un châtement analogue, frapper quelquefois même ses amis personnels. Si un jeune officier donnait un coup que le président jugeait trop léger, on l'invitait à le renouveler.

Madame Pierre Brunisholz Remy et sa nièce; Mademoiselle Lucie Fraguère, à Charmey; Messieurs Christophe, Jacques et Gabriel Brunisholz à Gland, Attalens et Praroman; la famille Alexandre Fragnière, à Vuippens; Mademoiselle Joséphine Remy, à Bulle; Madame et Monsieur Bise-Remy et leurs enfants, à Fribourg; les familles Remy et Reichlen, à Bulle.

Ont la douleur de faire part à leurs amis et connaissances de la perte irréparable qu'ils viennent d'éprouver en la personne de

Monsieur Pierre Brunisholz

leur très regretté époux, frère, beau-frère, oncle et cousin, décédé à Charmey le 17 février, à 11 heures du matin, à l'âge de 58 ans, muni de tous les secours de la religion.

L'enterrement aura lieu à Charmey, vendredi 20 février, à 9 1/4 h. du matin.

R. I. P.

[145

Cet avis tient lieu de lettre de faire-part.

Maison à vendre.



On vendra en mises publiques **jeudi 12 mars**, à 2 heures de l'après-midi, à l'Hôtel de Ville de La Tour, une maison d'habitation avec jardin, située au centre du village de la Tour-de-Trême.

Pour renseignements, s'adresser à M. STREBEL, vétérinaire, à La Tour. (H719)[140]

Mises publiques.

Le soussigné vendra en mises publiques, au Pâquier le **lundi 23 février**, à dix heures, un char à ressorts, un petit char pour chien, avec harnais, lit complet, potager, et un grand nombre d'autres objets de ménage.

Louis Boyer.

MISES de montagnes.

Pour cause de liquidation de copropriété, **mardi 24 février** prochain, dès les 2 heures du jour, à l'auberge de Lessoc, il sera exposé en vente par voie de mises publiques, la montagne dite « Le Gros Linseret » désignée sous les art. 626 et 627 du cadastre de la commune de Lessoc, d'une contenance d'environ 197 poses, taxée 4320 fr.

Les conditions seront lues avant les mises.

Lessoc, le 10 février 1903. (H732)[143]

Pour les exposants : L. Mossu, greffier.

GRANDE MISE de bétail.

Pour cause d'incendie, les soussignés exposeront en mise publique : 15 vaches portantes ou vélées, très bonnes laitières, la plus grande partie de jeunes, 4 génisses de 1 à 2 ans, 3 taureaux de 1 an, 1 boeuf d'attelage de 3 1/2 ans, 1 pouliche de 22 mois et 1 jeune hors d'âge, races Franches-Montagnes, tout le bétail de race rouge.

Les mises commenceront le **samedi 21 février**, à 1 heure fixe du jour. Paiement comptant ou sérieux garanties.

Les exposants : MUSSILLIER FABRES, Ferme du Ferrage, Rueyres-St-Laurent. 141](H588F)

A vendre :

quelques moules **bois foyard**, première qualité et bien sec. S'adresser à M. MULLER, au Cheval-Blanc, Bulle. [110]

BELLE VIANDE

samedi 21 courant, à 1 fr. 40 le kg. chez **Laurent Ruffieux**. [138]

Perdu :

Vers le 20 janvier passé, **1 paquet de sacs à ciment** marqués **Faudazit**, sur la route Bulle-Montbovon.

Prière de le rapporter contre récompense chez Jos. Remy, voiturier, Bulle. [133]

A louer :

à **Bulle**, Grand-rue, un **magasin** bien situé avec appartement. Jouissance immédiate. S'adresser au bureau du journal. [139]

A louer :

Pour le 1^{er} mars, chez **Nicolas MORAND** un **appartement** au rez-de-chaussée, bien situé au soleil, comprenant deux chambres, cuisine, cave, bûcher et buanderie. S'y adresser. [137]

On demande

pour **Pâques**, un **apprenti-boulangier**. Occasion d'apprendre au sein de la pâtisserie. S'adresser : Boulangerie ROMANENS, Palud 4, Lausanne. (H10691)[135]

ON DEMANDE

une **bonne servante** de toute confiance, connaissant les travaux de la maison. S'adresser au bureau du journal. [104]

On demande

un **jeune domestique** sachant bien traire et soigner le bétail. Entrée de suite. S'adresser à M. A. Charlet, château de Penthaz (Cossonay). (H20761)[129]

Un bon vacher

capable de soigner 10 vaches, est demandé chez M. CHERPILLON, Grand Clos, Moudon. Entrée le 10 mars. (H703)[134]

Société électrique de Bulle

Les abonnés à l'éclairage électrique sont informés que la Société électrique, afin de faciliter l'achat et le renouvellement des lampes à incandescence, a établi, en dehors de celui du bureau de la Société, un dépôt au magasin de M. Philippe DURAS, rue de Grayès, et chez M. Louis TERRYAUD, Grand-rue.

Les lampes sont vendues au prix de 70 centimes la pièce au lieu de 80 centimes. Il est rappelé que l'on doit toujours rapporter la lampe usée ou détériorée pour en obtenir une nouvelle [128]

LA DIRECTION

ETUDE D'AVOCAT

E. DUPRAZ, avocat,

sera à l'Hôtel de Ville, à Bulle, tous les jeudis, dès 9 heures du matin. [101]

Consultations. — Concordats. — Représentation dans les poursuites et faillites.

— Contentieux administratif —

Anémie, faiblesse et manque d'appétit

sont promptement guéris par l'emploi

du véritable

Cognac ferrugineux Golliez

Marque des 2 Palmiers.

Il est employé avec succès depuis trente ans contre les digestions pénibles, crampes d'estomac, lassitude et faiblesse générale.

Se vend en flacons de fr. 2.50 et 5 — dans toutes les pharmacies.

Directement de la propriété

Viennent d'arriver de grandes quantités de vins rouges et blancs 1902 garantis naturels, aux prix suivants :

ROUGES		BLANCS	
	par 100 litres.		par 100 litres.
Nandrell	à Fr. 32	Catalogne	à Fr. 32
Montagne	> 35	St. Cogat	> 35
supérieur	> 33	supérieur	> 38
Priorato très fort	> 44	Anclaluzie	> 48
Tarragona	> 45	Servilla	> 50
etc. etc.		etc. etc.	

Par grandes quantités, fort rabais.

Fûts de tous les grandeurs à la disposition des clients. — Envoi d'échantillons gratuits et franco.

Se recommande :

Francisco Ribes, Bulle,

propriétaire de vignes à San Jaume (Prov. de Barcelone, Espagne.)

[116]

Demandez échantillon gratis du

VIN

de raisins secs

à Fr. 23.— les 100 litres franco.

OSCAR ROGGEN, fabrique de vin, MORAT

Succès croissant depuis 15 ans. Analysé par les chimistes.

Echantillons gratuits et franco. [130]

Contre le Rhumatisme

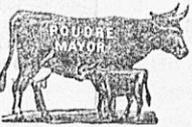
le lumbago, et toutes les douleurs dans les membres, employez

l'Emplâtre Rocco

ordonné par les médecins, et vous serez vite débarrassé de tous ces maux.

Remarquez le mot „ROCCO” s. v. p.

Fr. 1,25 dans les pharmacies : BARRAS & GAVIN, à Bulle.



Marque déposée.

POUDRE MAYOR

tonique, dépurative, antiépidémique

POUR LE BÉTAIL

de B. MAYOR, vétérinaire et pharm.



POUDRE MAYOR

Marque déposée.

Vente en gros : Vve Alf. DELISLE & C^e, fab^{re}, Lausanne, et A. PANCHAUD, Vevey. Attention aux contrefaçons. — En vente partout.

CARNAVAL

Mardi le 24 février :

DANSE

à l'Hôtel de la CROIX-BLANCHE à CORBIÈRES

Invitation cordiale.

136](H570F)

RUFFIEUX



BONNE MUSIQUE ET DANSE

Mardi de Carnaval

à l'auberge de la CROIX-BLANCHE à Hauteville.

Invitation cordiale.

132]

YERLY, aubergists.

Dimanche 22 février :

CASSÉE

à l'UNION FÉDÉRALE Verrerie de Semsales.

Invitation cordiale.

[142]

PUGIN, propriétaire.

CASSÉE-DANSE

Mardi de Carnaval

à l'auberge de Vuippens.

Invitation cordiale.

(H742)[144]

Si vous toussiez N'ESSAYEZ PAS autre chose que les

BONBONS DES VOSGES

Aux Bourgeois de sapins des Vosges. Goût agréable.



remède précieux contre rhumes, toux, catarrhes, bronchites. En vente partout.

Seuls fabricants : BRUGGER & PASCHE, fabrique de confiserie, Genève.

Important : Tout autre bonbon ne portant pas le mot VOSGES entre nos initiales B. et P. est une contrefaçon. (H233X)[25]

LE MEILLEUR DE TOUS LES CHOCOLATS AU LAIT



J. KLAUS LE LOCLE (SUISSE)

En 2-3 jours,

les **goîtres** et toute **grosœur** au cou disparaissent : 1 flac. à 2 fr. de mon **cau antigoiètreuse** suffit.

Mon **huile pour les oreilles** guérit tout aussi rapidement **bourdonnements** et **durété d'oreilles**, 1 flac. 2 fr.

S. FISCHER, méd.-prat., à Grub 303] (Appenzell Rh.-E.) (H830a)

JEUNES FILLES

On engage continuellement des **jeunes filles**

à la **Fabrique de chocolat de Broc**.

Bon salaire dès le commencement. [760]



ABONNEMENT

Suisse. . . 1 an, Fr. 6 mois, »
Étranger. 1 an, » 6 mois, »
payable d'avance.

Prix du numéro : 5 c.

On s'abonne dans les bureaux de poste.

BULLE.

La discipline

Le chef du département colonel Muller, méritant sans doute, d'enrayer de soldats en mettant plaintes, le chef de service, aux colonels divers, relatif à la manière d'ordre n'apporte aucunement actuellement.

Ils suffisent ; seulement sigeance ou même l'on rencontre parfois nos jeunes citoyens avaient annulé les L'intérêt que ce milices nous engage

Il faut laisser au temps suffisant pour lement, et, après le voulu. Sauf les cas marches en campagne, etc., qui justifient, chaque jour, quelques heures leur gré.

Le temps consacré employé, mais un homme ont droit à abrégé que par des C'est une erreur

FEUILLETON

LA PA

par Traduit de

Un autre scandale Le rejeton d'une aigle raché d'une petite aigle, mais avec le sînécure doute de complicité ment embarquée pour jointe le jeune noble, justement leur mariage Dougladine et ses de ces faits, mais sans oeur des pâtisseries Elles ne songeaient que le nombre des je compte, comme fiancé encore plus petit de ces. Les riches héritiers à dix-neuf ans, ne cor le sang coule si chan n'ont aucun doute sur Elles farent donc